

Déclaration des élus CGT en début de séance plénière du CSEC du 15/10/25

Suite au CSE Central d'hier, consacré à la consultation de l'instance sur les mesures de prévention des risques liées à l'impact du plan de retour à l'équilibre d'APF France handicap, les élus CGT tiennent à exprimer leur vive indignation quant au comportement de la Directrice de l'Offre de Service lors de cette séance.

En effet, en marge des débats officiels, celle-ci n'a cessé de se dédouaner de toute responsabilité, renvoyant la charge des décisions et de leurs conséquences sur les directeurs d'établissements.

Une telle attitude est inacceptable et scandaleuse : les choix stratégiques du plan de retour à l'équilibre relèvent de la Direction Générale et du Conseil d'Administration. Il leur appartient d'en assumer pleinement les conséquences, notamment en matière d'impact sur la santé et la sécurité des salariés.

La CGT APF rappelle que l'employeur est tenu d'une obligation de moyens renforcés en matière de prévention des risques professionnels. Or, au vu des éléments présentés, nous continuons de constater une grande légèreté dans les mesures envisagées.

Nous soulignons que c'est bien le Directeur Général actuel qui devra, le moment venu, rendre des comptes si des salariés venaient à subir une dégradation de leurs conditions de travail, de leur santé ou de leur sécurité.

A titre d'exemple l'histoire de la société Orange, qui bien plus tard suite aux événements tragiques qu'on subit des salariés de l'époque, a dû rendre des comptes.

La CGT APF dénonce également l'irresponsabilité de la Directrice de l'Offre de Service, qui n'a pas su assumer son rôle ni apporter les outils d'accompagnement nécessaires aux directeurs d'établissement.

Il est trop facile de venir au CSE central, critiquer en aparté ceux qui sur le terrain, affrontent chaque jour les difficultés et tensions liées à la mise en œuvre des décisions nationales.

Si c'est ainsi que la direction conçoit le rôle d'un « général », alors c'est une vision bien éloignée du management responsable et humain que mérite notre association et des priorités d'action pour atteindre les objectifs qu'elle vise pour 2028

feuille de route stratégique.

Je suis syndiqué,
pourquoi pas vous ?



Pour toutes questions sur vos droits ou la situation

Contactez la CGT / Syndiquez vous

Contact : Fabrice VERDELET dsc.cgt.apf@gmail.com ☎ 07 83 32 49 33

💻 www.cgtapf.com 🌐 <https://www.facebook.com/cgtapf.cgt>